



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Croiser les regards

5 novembre 2020

Point d'étape

Le débat est organisé par une commission particulière au nom de la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante

- Ses membres
 - Roland Peylet, président
 - Claude Brévan
 - Dominique Simon
 - Jacques Roudier
- Son secrétariat général
 - Priscilla Cassez
 - Eric Bonté
 - Christine Marco
 - Valentine Collet



Un débat retardé et adapté du fait de la situation sanitaire , mais dont toutes les modalités prévues ont été mises en œuvre

- Calendrier : 14 septembre - 13 décembre inclus
- Modalités réalisées depuis l'ouverture jusqu'à fin octobre
 - Rencontres collectives mixant présentiel et participation à distance
 - Rencontres individuelles et en vidéo autour du cyclomaton®
 - Site internet et chaîne « YouTube »
 - Réseaux sociaux : Facebook et Twitter
 - Groupe témoins
 - Cahiers d'acteurs
 - Local du débat (16 rue Thiers)
- La réunion publique consacrée au présent point d'étape, prévue le 5 novembre, a dû être annulée
- À partir de novembre, les modalités devront de nouveau être adaptées.





D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Que retenir des actions réalisées jusqu'ici ?

« Aller au contact » avec le cyclomaton®

- 8 sorties
- Un engin qui a intrigué et attiré l'attention d'une grande diversité de publics
- 40 vidéos recueillies
- Des points de vue parfois décalés par rapport à ceux tenus en réunions publiques



Rencontres collectives (1/2)

- 7 réunions publiques et une réunion d'acteurs (industriels)
- Association systématique de la participation en présentiel et à distance :
507 participants en présentiel et 155 par « Zoom »,
566 passages en « streaming » sur « You Tube »
- 6 communes visitées :
Dunkerque, Bray-Dunes, Mardyck, Zuydcoote, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains
- Toutes les modalités mises en œuvre
 - Croiser les regards (1)
 - Associer les territoires (2)
 - Approfondir les enjeux (4)
 - Points de vue d'acteurs (1)



Rencontres collectives (2/2)

- 30 intervenants extérieurs dont plusieurs experts indépendants
- Les thématiques
 - impacts paysagers
 - retombées industrielles
 - modèle économique et retombées sur l'emploi
 - impacts environnementaux :
faune volante, faune marine, mouvements sédimentaires
 - contribution à la politique énergétique nationale
 - enjeux de navigation et sécurité maritimes



Groupe témoins

- 24 citoyens volontaires et intéressés, après tirage au sort
- Ils suivent le débat et font un travail en groupe au cours de trois séances
- Ils donneront une contribution sur le projet et le débat
- Déjà deux réunions tenues : 12 septembre et 17 octobre
- L'organisation de la dernière réunion à ajuster
- Assiduité au débat, soit en présentiel, soit en numérique



Site internet et réseaux sociaux

La plateforme participative du débat comporte début novembre, soit un mois et demi après son ouverture, 85 contributions (de 38 contributeurs) et 43 commentaires.

On comptait, à la même date, 674 abonnés sur Facebook et 289 sur Twitter et le site du débat avait reçu 9600 visites de 4109 visiteurs.

La tonalité des points de vue exprimés a une dominante négative :

- L'utilité du débat public est fréquemment mise en doute et son organisation est parfois critiquée.
- La question du choix de la zone revient constamment.
- Les bénéfices pour les habitants sont souvent jugés réduits.
- La question des impacts notamment environnementaux, bien qu'un peu moins souvent abordée, donne lieu à des interrogations ou à des prises de position hostiles.
- La pertinence de l'éolien en mer dans la politique énergétique est critiquée.

Les questions techniques ne sont pas absentes.



Les interrogations exprimées au cours des séances

Plusieurs sujets ont fait l'objet de questions nourries lors des séances publiques, notamment:

- les considérations qui ont présidé au choix du site,
- celles qui ont présidé au choix du lauréat de l'appel d'offres,
- l'efficacité énergétique et la production d'électricité annoncée,
- les impacts paysagers, mis en évidence par des montages photographiques dont la fiabilité du rendu a été expertisée
- les impacts environnementaux :
 - la difficulté à se faire une opinion en l'absence d'étude d'impact étant évoquée par plusieurs intervenants et plusieurs sujets sensibles étant présents dont l'impact sur la faune aviaire, le site étant traversé par deux couloirs de migration et comportant deux zones « Natura 2000 »
 - la comparabilité, quant à ces impacts, avec les exemples étrangers
 - le démantèlement et le recyclage des éoliennes en fin de vie du parc
- le nombre d'emplois directs offerts localement, le précédent du terminal méthanier restant présent dans les esprits
- la pratique des différentes activités maritimes dans la zone du parc



Autres remarques

- Quelques personnes se sont inquiétées des impacts côté belge
- Les industriels locaux, dont certains sont déjà actifs sur le marché de l'éolien, se sentent en mesure de répondre aux besoins des maîtres d'ouvrage ; ils n'en sont pas moins inquiets quant à leurs chances d'être retenus dans le processus d'appels d'offres qui leur fait écran via les fournisseurs de rang 1.
- On a pu noter une insatisfaction quant au niveau d'avancement des propositions de réponse du maître d'ouvrage des éoliennes



Quelques éléments de synthèse

- L'utilité du débat est fréquemment interrogée : pourtant, si le processus est fortement engagé, son issue n'est pas jouée.
- Les sujets abordés sont très divers, qu'ils portent sur des questions générales ou des points particuliers du projet
- L'opportunité du projet a été fortement discutée avec des interrogations sur
 - le pertinence des objectifs de politique énergétique auxquels il contribue
 - la pertinence de la zone d'implantation
 - l'importance des impacts négatifs pour le territoire
 - la faiblesse des impacts positifs, avec une référence fréquente au précédent du centre méthanier
- Si l'homme ou la femme de la rue semble en moyenne moins négatif que les participants aux séances publiques, une demande de référendum, à tout le moins de consultation locale, s'exprime cependant avec un relatif succès



Le débat continue

- Son calendrier est maintenu.
- Ses modalités s'adaptent, toute rencontre présentielle et toute sortie du cyclomaton[®] sont maintenant exclues - au moins pour le mois qui vient.
- Des thèmes importants , encore peu abordés, restent à approfondir, dans des formats en cours de mise au point.
 - le tourisme et les loisirs
 - la pêche
 - le raccordement
 - les questions liées à la mise en œuvre du projet et à ses capacités d'évolution en cas de réalisation
- La plateforme interactive comme les réseaux sociaux restent ouverts.



Comment participer au débat à partir de novembre ?

- S'inscrire pour participer, à distance, aux manifestations qui seront organisées selon des modalités qui seront précisées dans les jours qui viennent.
- Rédiger une contribution ou un cahier d'acteur.
- Poser des questions ou donner un avis sur le site internet de la CPDP.
- Réagir par écrit ou sur le site aux enregistrements diffusés sur celui-ci ou sur la chaîne « You Tube »
- Téléphoner ou écrire au secrétariat : **03 59 61 35 50** + dunkerque.eolien.mer@debat-cndp.fr

<https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr>



DUNKERQUE
ÉOLIEN EN MER



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Prochains rendez-vous
(Participation à distance selon des modalités qui seront précisées)

Le 18 novembre
Enjeux terrestres dont raccordement

Le 2 décembre
Mise en œuvre du projet et gestion du chantier (si sa poursuite est décidée)
Autre thématique possible

Participez aussi sur
<https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr>